

ACTION URGENTE

BURUNDI. UN JOURNALISTE TOUJOURS PORTÉ DISPARU

Le journaliste burundais Jean Bigirimana est toujours porté disparu, deux mois après que son arrestation par des agents des forces de sécurité en dehors de la capitale, Bujumbura, a été signalée. Sa famille et son employeur, le journal *Iwacu*, ont tenté de le retrouver, en vain.

Jean Bigirimana a été vu pour la dernière fois le 22 juillet à Bugarama, dans la province de Muramvya, après qu'il a été emmené par des personnes appartenant, semble-t-il, au Service national de renseignement (SNR). Sa famille et son employeur, le journal *Iwacu*, ne sont pas parvenus à le retrouver.

Iwacu a mené sa propre enquête sur la disparition de Jean Bigirimana aux alentours de l'endroit où il aurait été vu pour la dernière fois. La police et des enquêteurs de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme (CNIDH) y ont participé. Les investigations ont abouti à la découverte de deux corps en décomposition dans la rivière Mubarazi. La CNIDH a demandé à la femme de Jean Bigirimana d'indiquer si l'un d'eux était celui de son mari, ce qui n'était pas le cas.

Le 22 août, *Iwacu* a porté plainte contre X (le responsable présumé n'étant pas connu) auprès du procureur. Le journal a aussi déposé une plainte en urgence auprès du Groupe de travail des Nations unies sur les disparitions forcées ou involontaires. Il est convaincu que Jean Bigirimana a été victime d'une disparition en raison de son travail et de ses activités de journaliste. Le porte-parole de la police burundaise nie cependant ces allégations.

Amnesty International craint que Jean Bigirimana n'ait été victime d'une disparition forcée et s'inquiète du fait que les autorités burundaises mènent rarement des enquêtes efficaces dans ce type d'affaires.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en français ou dans votre propre langue :

- faites part de votre inquiétude à l'idée que Jean Bigirimana ait peut-être été victime d'une disparition forcée ;
- appelez les autorités à enquêter de manière approfondie, indépendante et impartiale sur la disparition de cet homme ;
- priez-les instamment de protéger efficacement les journalistes des menaces, agressions, manœuvres d'intimidation et actes de harcèlement ;
- exhortez-les à ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 31 OCTOBRE 2016 À :

Président de la République
H.E. Pierre Nkurunziza
Présidence de la République
Boulevard de l'Indépendance
Bujumbura
Burundi
Courriel :
pierre.nkurunziza@burundi.gov.bi
Formule d'appel : Monsieur le Président,

Procureur général
Sylvestre Nyandwi
Parquet général
B. P. 105
Bujumbura
Burundi
Formule d'appel : Monsieur le Procureur général,

Copies à :
Ministre de la Sécurité publique
Alain-Guillaume Bunyoni
Ministère de la Sécurité publique
Avenue Nyabisindu
Ngagara, quartier industriel
Bujumbura

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Burundi dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous : Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number, Email address, Salutation .
Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 183/16. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr16/4596/2016/fr/>.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

BURUNDI. UN JOURNALISTE TOUJOURS PORTÉ DISPARU

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Jean Bigirimana a commencé à travailler au journal *Iwacu* moins d'un mois avant sa disparition. Auparavant, il était journaliste à Rema FM, une station de radio proche du parti au pouvoir au Burundi. *Iwacu* est l'un des derniers médias indépendants basés au Burundi.

Des dizaines de journalistes ont fui le pays après que les forces de sécurité ont détruit les locaux de quatre grands médias indépendants à Bujumbura à la suite de la tentative de coup d'État des 13 et 14 mai 2015. Les autorités avaient déjà tenté à plusieurs reprises de réduire au silence les médias avant et pendant les manifestations de grande ampleur contre la décision de Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat présidentiel en avril 2015.

Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a recueilli des informations sur plusieurs cas de disparitions forcées au Burundi.

Nom : Jean Bigirimana
Homme

Action complémentaire sur l'AU 183/16, AFR 16/4832/2016, 19 septembre 2016